

Près de Dieppe, jardinons à l'école avec les élèves de la région d'Offranville



Enfants, parents d'élèves, enseignants ont participé à l'opération jardinons à l'école. Photo LP/Paris Normandie

Afin de sensibiliser les écoliers à la nature et au jardinage, six établissements scolaires de la région d'Offranville ont participé à l'opération : jardinons à l'école, mise en place par le délégué départemental de l'éducation nationale.

Six maternelles situées dans le territoire de la délégation départementale de l'éducation nationale (DDEN) du secteur Offranville ont participé à l'opération : jardinons à l'école qui s'est terminée mardi 1er juillet par une symbolique remise de diplômes aux participants. « Chaque DDEN est indépendant et organise à don gré des manifestations en lien avec la défense de la laïcité, mais aussi de la sensibilisation autour de thèmes fédérateurs », convient Patrick Lefebvre, président. « Sur notre secteur d'Offranville qui est composé essentiellement d'écoles de village, le jardinage et la défense de l'environnement sont mis en avant. »

École de la vie

Six maternelles ont participé à la manifestation qui permet aux instituteurs d'enseigner aux enfants le respect de la nature et son observation. « Chaque établissement a réservé un petit carré pour y faire pousser des légumes ou des fleurs. C'est aussi une école de l'observation. La plupart des graines ont été plantées à la sortie de l'hiver et ils ont pu assister à l'éclosion de fleurs ou la pousse des légumes qu'ils peuvent ensuite consommer. Ce projet est plus que des fleurs et des légumes. C'est aussi une école de la vie. »

Veiller au bien-être des écoliers

Les six écoles participantes : [Arques-la-Bataille](#), [Hautot-sur-Mer](#), [Martigny](#), [Offranville](#), [Quiberville-sur-Mer](#) et [Tourville-sur-Arques](#) ont été récompensés. « C'est un concours sans classement des écoles fleuries qui existe depuis 40 ans à l'initiative de Jean André. La DDEN s'appuie sur la bonne coopération des établissements scolaires. Elle veille également sur les bonnes conditions d'accueil des élèves dans une école et régler des petits litiges. Elle est composée de bénévoles et ne fait pas partie de l'éducation nationale. »